

CERTIFICAT

COLLE À CARRELAGE
Mortier colle

ARDAFLEX F (gris)

Le CSTB atteste que le produit ci-dessus est conforme à des caractéristiques décrites dans le référentiel de certification de la marque CERTIFIE CSTB CERTIFIED EP 01 après évaluation selon les modalités de contrôle définies dans ce référentiel.

Le CSTB accorde à :

La société **BOSTIK**
12 Place de l'Iris - Tour Iris - La Défense 2
FR - 92062 PARIS LA DEFENSE CEDEX

Usine de **FR - 28700 SAINVILLE**

le droit d'usage de la marque CERTIFIE CSTB CERTIFIED Colle à carrelage pour le produit objet de cette décision, pour toute sa durée de validité et dans les conditions prévues par les exigences générales de la marque CERTIFIE CSTB CERTIFIED et le référentiel mentionné ci-dessus.



103 MC 224

Décision n° 1420-103 MC 224 du 15 février 2011

Cette décision annule et remplace la décision n° 1069-103 MC 224 du 18 décembre 2007

Sauf retrait, suspension ou modification, ce certificat est valide. La liste des certificats en cours de validité est tenue à jour et disponible sur le site internet www.cstb.fr

CARACTÉRISTIQUES CERTIFIÉES

Classification : **C2 - F**

Caractéristiques conformes au référentiel de la certification pour les emplois suivants :

- Chape à base de sulfate de calcium après primaire
- Locaux P4 et P4S
- Rénovation sans primaire sur carrelage émaillé

conformément aux prescriptions de mise en œuvre définies dans chaque pays et, pour la France, dans le "Document de référence de la certification des colles à carrelage".

Ce certificat comporte 2 pages qui doivent être diffusées dans leur totalité.

Correspondant

Tél. : 01 64 68 84 06

E-mail : mortiers@cstb.fr

CONDITIONS D'EMPLOI DU MORTIER COLLE
ARDAFLEX F (gris)

DOMAINE D'EMPLOI

- Sols intérieurs et extérieurs
- Chape fluide à base de sulfate de calcium après primaire
- Locaux P4 et P4S
- Rénovation sans primaire sur carrelage émaillé









GÂCHAGE DU PRODUIT - OUVRABILITÉ DE LA PÂTE

- Taux de gâchage :
de 20 à 22 % d'eau par rapport au poids de poudre (soit 5 l à 5,5 l d'eau pour un sac de 25 kg).
- Temps de repos : aucun.
- Durée pratique d'utilisation : 30 min.
- Temps d'ajustabilité pratique sur chantier : 10 min environ.

NATURE DES SUPPORTS

Supports visés dans les documents de mise en œuvre cités dans le « Document de référence de la certification des colles à carrelage ».

PRÉPARATION DES SUPPORTS

Support	Préparations particulières
Chape fluide à base de sulfate de calcium	 
Traces de colle en sol	
Anciennes dalles plastiques semi-flexibles	
Ancien carrelage émaillé non poncé	
 avec primaire spécifié dans la fiche d'emploi des primaires de la Société  application sans primaire  voir dispositions complémentaires ci-dessous	

DISPOSITIONS COMPLÉMENTAIRES

Chape fluide à base de sulfate de calcium :

- Traitement de la périphérie en local E2 : bande de renfort ARDATOILE 120 marouflée dans ARDASEC (400 g/m²). Laisser sécher 3 h au moins, puis appliquer une seconde couche de ARDASEC (400 g/m²). Laisser sécher 16 h au moins.
- Produits de jointoiement associés :
 - sur sol chauffant : ARDAJOINT XL de la Société BOSTIK SA,
 - en local E2 : ARDAJOINT XL de la Société BOSTIK SA.

Locaux P4 et P4S :

Pour la mise en œuvre, se reporter au Cahier des Charges Particulier.

Délai de mise en service : à 10°C : 7 jours à 23°C : 72 heures